

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

N°2022/63

FINANCES – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Tarif de l'entretien des installations d'assainissement non collectif

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 décembre, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 06 décembre 2022, se sont réunis, à la salle des fêtes « la Verrière » de LONGROY, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	34	36

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	19	13

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN (St-Martin-le-Gaillard) Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants, ayant atteint le tiers des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET G.BOIVIN (S) (Beauchamps-service AEP) M.BIARD (Canehan) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) M.DONA S.QUENEUILLE (S) (Etalondes) B.LAVOINE M.MARTIN (Flocques) G.DEBURE D.BOULENGER (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) N.CATTEAU M.GRENIER (S) (Incheville) S.GOSSET M.GOSSET (Longroy) M.RASSE C.RODIER (Millebosc) J.YON (S) (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX S.KLAES (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) L.LEROY (Douvrend - services AEP et ANC) C.ADAM (Etalondes) J.M.TASSERIE (Incheville) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : N.AVISSE-GROUT (Canehan) à M.FROMENTIN (St-Martin-le-Gaillard) G.DECAYEUX à E.LANNEL (Guerville)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) J.C.CAJOT (Baromesnil) F.BOCLET (Bazinval) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) A.TROUessin G.DEBEAURAIN (Criel-sur-mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) S.DUBUC C.BOSCHER (Les Ifs) J.LECOURT M.DUMONCHEL (Londinières) A.JOIN P.RECOULES (Melleville) D.LELONG D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER T.FORTIN (Puisenval) S.HANIN G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Paul MERLIN

Date de publicité de l'avis de convocation : 06/12/2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

N°2022/63

FINANCES – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - Tarif de l'entretien des installations d'assainissement non collectif

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2224-8, III et L.2224-12-2 ;

Vu le règlement de service du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure la mission facultative d'entretien des installations d'Assainissement Non Collectif réhabilitées par le Syndicat.

A partir du 1er octobre 2018, la délégation de service public n'a pas été reconduite et a été remplacée par un marché de prestation de services pour l'entretien des installations et ce jusqu'au 30 septembre 2022. Le Comité Syndical, par délibération du 18 décembre 2018 a accepté que le SIEA Caux Nord Est maintienne, la tarification appliquée auparavant à 1.80 € HT par an pour l'entretien des installations d'Assainissement Non Collectif, jusqu'à la validation de la nouvelle tarification applicable en fonction de la prestation réalisée. Ce tarif est maintenu uniquement pour les conventions entretien signées au plus tard en 2020 en cours de validité, dans lesquelles le tarif de l'entretien est fonction de la consommation d'eau. La nouvelle tarification applicable en fonction de la prestation réalisée a été appliquée à partir de 2020 aux nouvelles conventions d'entretien. Depuis le 01/10/2022, le marché de prestation d'entretien des installations est confié à un nouveau prestataire HALBOURG et fils.

Il convient de fixer les tarifs d'entretien des installations d'assainissement non collectif à compter du 01/10/2022.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **d'adopter** l'application, à compter du 01/10/2022, des modalités et des tarifs du Service d'Assainissement Non Collectifs annexés à la présente délibération ;
- de **maintenir** le tarif entretien des installations d'assainissement non collectif à 1.80 € HT par m³ d'eau pour les usagers ayant une convention avec le syndicat signée au plus tard en 2020 en cours de validité, dans laquelle le tarif de l'entretien est fonction de la consommation d'eau,
- **d'autoriser** les modifications du règlement de service d'Assainissement Non Collectif correspondantes ;
- **d'autoriser** la modification de l'annexe à la convention relative à l'entretien / vidange d'une installation d'assainissement non collectif réhabilitée sous maîtrise d'ouvrage publique, et sa transmission aux signataires de la convention.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre et signer tous les actes nécessaires et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La tarification relative à l'entretien fixée par délibération du 09/04/2019 est modifiée par la présente délibération.

Fait et délibéré le 12 décembre 2022

Extrait certifié conforme

Le Président

Martial FROMENTIN



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

Annexe à la délibération du Comité Syndical du 12 décembre 2022

FINANCES – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF –

Tarif de l'entretien des installations d'assainissement non collectif

N°	Prestations d'entretien	Tarif Euros HT
1	Intervention programmée	
1.1	Opération d'entretien d'une installation classique comprenant les opérations définies au CCTP : vidange de la fosse y compris l'évacuation le traitement des matières de vidanges et le remplissage de la fosse, nettoyage du préfiltre, du masque d'entrée de la fosse, des réseaux et regards, des canalisations de collecte et de répartition des ouvrages d'épuration et de dispersion, ... y compris prise de rdv rédaction, édition et diffusion des documents de suivi	
1.1.1	Pour une installation avec une fosse de 3m3	115.00 €
1.1.2	Pour une installation avec une fosse de 4m3	132.00 €
1.1.3	Pour une installation avec une fosse de 5m3	148.00 €
1.1.4	Pour une installation avec une fosse de 6m3	175.00 €
1.1.5	Pour une installation avec une fosse de 7m3	185.00 €
1.1.6	Pour une installation avec une fosse de 8 m3	195.00 €
1.1.7	Pour une installation avec une fosse de 9 m3	205.00 €
1.1.8	Pour une installation avec une fosse de 10m3	225.00 €
1.1.9	Pour une installation avec une fosse de 11m3	275.00 €
1.1.10	Pour une installation avec une fosse de 12m3	275.00 €
1.1.11	Plus-value pour le nettoyage d'un poste de relevage	35.00 €
1.1.12	Plus-value pour la vidange d'un séparateur à graisses	35.00 €
1.2	Opération d'entretien d'une filière agréée comprenant les opérations définies au CCTP 3.1.1:2 vidange de la filière et son remplissage, un curage de l'ensemble des réseaux, un nettoyage des équipements, un nettoyage au jet des regards y compris prise de rdv rédaction, édition et diffusion des documents de suivi	
1.2.1	Filtre à zéolithe jusqu'à 5EH	250.00 €
1.2.2	Compacto jusqu' 6EH voir carnet d'entretien	250.00 €
1.2.3	ELOY jusqu' 6EH voir carnet d'entretien	250.00 €
1.2.4	GRAF jusqu' 6EH voir carnet d'entretien	250.00 €
1.2.5	Plus-value pour le nettoyage d'un poste de relevage	40.00 €
2	Intervention non programmée les jours ouvrés	
2.1	Intervention de débouchage curage ou vidange de la fosse y compris l'évacuation le traitement des matières de vidanges et le remplissage de la fosse,	
2.1.1	Pour un déplacement sans intervention (diagnostic)	60.00 €
2.1.2	Pour une opération de débouchage et de curage sans vidange de fosse	90.00 €
2.1.3	Pour une opération de vidange partielle quelque soit le volume de la fosse	180.00 €
2.1.4	Pour une opération de vidange de 3m3...	115.00 €
2.1.5	Pour une opération de vidange de 4m3...	132.00 €
2.1.6	Pour une opération de vidange de 5m3...	149.00 €
2.1.7	Pour une opération de vidange de 6m3...	175.00 €
2.1.8	Pour une opération de vidange de 7m3...	185.00 €
2.1.9	Pour une opération de vidange de 8m3...	195.00 €
2.1.10	Pour une opération de vidange de 9m3...	205.00 €
2.1.11	Pour une opération de vidange de 10m3...	225.00 €
2.1.12	Pour une opération de vidange de 11m3...	275.00 €
2.1.13	Pour une opération de vidange de 12m3...	275.00 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

syndicat.cne@orange.fr

2.2	Intervention de remplacement sur des postes de relevage ou microstation : déplacement, fourniture et pose, raccords électriques et hydrauliques y compris toutes sujétions et compte rendu d'intervention		
2.2.1	Pour une pompe	500.00 €	
2.2.2	Pour un flotteur de commande d'une pompe	180.00 €	
2.2.3	Pour un flotteur de commande de l'alarme	180.00 €	
2.2.4	Pour le boîtier d'alarme	180.00 €	
2.2.5	Pour le remplacement des barres de guidage	250.00 €	
2.2.6	Pour le remplacement du pied d'assise	180.00 €	
2.2.7	Pour un compresseur de microstation	300.00 €	
2.2.8	Pour le remplacement du média filtrant	300.00 €	
2.2.9	Pour le dépannage et le remplacement d'une pompe y compris fourniture, pose et compte rendu d'intervention	500.00 €	
3	Intervention non programmée les week end et jours fériés		
3.1	Intervention de débouchage curage ou vidange de la fosse y compris l'évacuation le traitement des matières de vidanges et le remplissage de la fosse,		
3.1.1	Pour un déplacement sans intervention (diagnostic)	75.00 €	
3.1.2	Pour une opération de débouchage et de curage sans vidange de fosse	112.50 €	
3.1.3	Pour une opération de vidange partielle quelque soit le volume de la fosse	225.00 €	
3.1.4	Pour une opération de vidange complète de 3m3...	143.75 €	
3.1.5	Pour une opération de vidange de 4m3...	165.00 €	
3.1.6	Pour une opération de vidange de 5m3...	186.25 €	
3.1.7	Pour une opération de vidange de 6m3...	218.75 €	
3.1.8	Pour une opération de vidange de 7m3...	231.25 €	
3.1.9	Pour une opération de vidange de 8m3...	243.75 €	
3.1.10	Pour une opération de vidange de 9m3...	256.25 €	
3.1.11	Pour une opération de vidange de 10m3...	281.25 €	
3.1.12	Pour une opération de vidange de 11m3...	343.75 €	
3.1.13	Pour une opération de vidange de 12m3...	343.75 €	
3.2	Intervention de remplacement sur des postes de relevage ou microstation : déplacement, fourniture et pose, raccords électriques et hydrauliques y compris toutes sujétions et compte rendu d'intervention		
3.2.1	Pour une pompe	625.00 €	
3.2.2	Pour un flotteur de commande d'une pompe	225.00 €	
3.2.3	Pour un flotteur de commande de l'alarme	225.00 €	
3.2.4	Pour le boîtier d'alarme	225.00 €	
3.2.5	Pour le remplacement des barres de guidage	312.50 €	
3.2.6	Pour le remplacement du pied d'assise	225.00 €	
3.2.7	Pour un compresseur de microstation	375.00 €	
3.2.8	Pour le remplacement du média filtrant	375.00 €	
3.2.9	Pour le dépannage et le remplacement d'une pompe y compris fourniture, pose et compte rendu d'intervention	625.00 €	
4	Investigations travaux divers		
4.1	Passage caméra	200.00 €	
4.2	Essais fumée ou tests fluorescéine	200.00 €	
4.3	Remplacement, mise à niveau ou création de regard de visite	180.00 €	
4.4	Remplacement mise à niveau ou création de té de visite	180.00 €	
4.5	Remplacement mise à niveau ou création d'un filtre anti odeur	180.00 €	
4.6	Remplacement mise à niveau ou création d'un extracteur statique ou éolien	180.00 €	
	Frais de gestion		20.00 €